



Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CTSD du 20 JANVIER 2022

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'Unsa Éducation vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année qui commence à nouveau sous le signe de la crise et des contraintes sanitaires.

Les moyens prévus au budget 2022, globaux et par académie, ne seront pas à la hauteur des ambitions malgré un recul démographique. La création de 300 postes de CPE et de moyens d'enseignement supplémentaires liés à la mise en place de la réforme du recrutement et de la formation initiale ne peuvent faire oublier le retrait de 440 emplois sur tout le territoire, les sous-effectifs chez les autres personnels (administratif, santé et social) et la fragilisation du fonctionnement des EPLE du fait de l'amendement à la loi 3DS.

Sur fond de gestion toujours chaotique de la crise sanitaire, ce plan pour la rentrée 2022 ignore les attentes du premier degré et surtout la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par plusieurs années de suppressions de postes. Il nie aussi la réalité des défis éducatifs et pédagogiques, des défis accrus par les conditions d'enseignement découlant de la pandémie de la Covid 19 : en effet, ces défis reposent sur un accompagnement de besoins qui doit tenir compte du facteur humain et qui donc ne peut aller au même rythme que le temps politique.

L'issue pour tous, élèves comme agents, ne peut être que de subir une dégradation des conditions d'apprentissage pour les premiers et de travail pour les seconds.

Pour commencer ses commentaires sur l'ordre du jour de ce CTSD, l'UNSA Éducation constate avec satisfaction les DHG abondées de 90 heures et la gestion différenciée des élèves d'UPE2A.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Cependant l'UNSA Éducation s'interroge sur deux mesures. D'une part, la réserve IMP, est à nouveau présente cette année, certes moins importante, mais est-elle le signe que les moyens initiaux sont encore insuffisants par exemple pour financer la coordination des réseaux ?

D'autre part, l'évolution du nombre d'HSA pour chaque EPLE est inégale : la baisse attendue n'est pas générale et l'augmentation des HSA concerne deux EPLE en Éducation Prioritaire et les SEGPA. Nous espérons que d'ici juin le transfert HP / HSA ne soit pas important.

Pour que soient satisfaits les besoins des élèves et les choix pédagogiques des équipes pour l'inclusion, la réussite scolaire et le développement personnel de leurs élèves, l'UNSA Éducation demande une vigilance particulière pour les EPLE dont la DHG baisse en dépit de la hausse de leurs effectifs (10 EPLE toute catégorie confondue) et pour les EPLE en tension pour les niveaux les plus chargés (4^e et 3^e), cela concerne 7 d'entre eux dont 6 en Éducation Prioritaire. Nous attendons aussi une écoute attentive lors des entretiens avec tous les chefs d'établissement pour les demandes de projets, l'enveloppe stratégique étant insuffisante et les demandes institutionnelles, comme les options « provençal » ou « Français et Culture antique », pas abondées.

Pour finir, l'UNSA Éducation renouvelle son attachement, Mme la Directrice Académique, aux espaces de dialogue social et à la continuité du travail avec vos services et remercie les services de la DSDEN pour la qualité des documents.

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD, je vous remercie de votre attention.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,
notre terrain d'action*